

La corruption persistante dans les pays à faible revenu exige une action mondiale

Seuls des efforts concertés entre pays riches et pays pauvres permettront d'enrayer les flux d'argent issus de la corruption et de rendre justice aux plus pauvres

Londres/Berlin, 26 septembre 2007 – L'écart entre les perceptions des niveaux de corruption dans les pays riches et dans les pays pauvres est toujours aussi net: c'est ce qui ressort de l'Indice de perceptions de la corruption (IPC) 2007 publié aujourd'hui par Transparency International, la coalition mondiale contre la corruption. Les pays développés et les pays en voie de développement doivent se partager les responsabilités pour réduire la corruption en jugulant à la fois l'offre et la demande de corruption.

« En dépit de quelques avancées, la corruption continue de siphonner de manière dramatique les ressources affectées à l'éducation, la santé et les infrastructures », estime Huguette Labelle, présidente de Transparency International. « Les pays dont les notes sont les plus basses en matière de corruption doivent prendre ces résultats avec le plus grand sérieux et agir dès maintenant pour renforcer la responsabilité des institutions publiques. Mais les pays les mieux notés doivent également agir, en particulier pour sévir contre les activités de corruption dans le secteur privé. »

Résultats de 2007

L'Indice de perceptions de la corruption 2007 analyse les perceptions du niveau de la corruption dans le secteur public de 180 pays et territoires. Il s'agit du plus grand nombre de pays répertoriés à ce jour dans l'IPC. Ce dernier est un indice composite fondé sur 14 enquêtes et sondages différents réalisés par des organismes indépendants. Il classe les pays selon une échelle allant de 0 (haut degré de corruption perçue) à 10 (faible degré de corruption perçue).

La forte corrélation entre corruption et pauvreté reste évidente. 40% des pays dont la note est inférieure à trois (indiquant donc que la corruption est perçue comme endémique) sont classés par la Banque mondiale comme pays à faible revenu. La Somalie et le Myanmar obtiennent les notes les plus basses avec 1,4. La note du Danemark, elle, est passée à 9,4 à égalité avec les éternels bons élèves, la Finlande et la Nouvelle-Zélande.

Dans plusieurs pays d'Afrique, les notes sont plus hautes que par le passé, comme pour la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du Sud et le Swaziland. Ces résultats sont le reflet des efforts anti-corruption mis en œuvre sur le continent africain et indiquent qu'une réelle volonté politique associée à des réformes peuvent faire baisser le degré de corruption perçue.

Parmi les autres pays où des améliorations sensibles sont à noter, citons: le Costa Rica, la Croatie, Cuba, la Dominique, l'Italie, la République tchèque, la Roumanie et le Suriname. Les pays où la situation s'est dégradée, en ce qui concerne les degrés de corruption perçus, sont: l'Autriche, le Bahreïn, le Bhoutan, Belize, la Jordanie, le Laos, Macao, Malte, Maurice, Oman, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Thaïlande.

La concentration des gagnants en Europe du Sud-est et en Europe orientale est la preuve que le processus d'accession à l'Union européenne a un effet galvaniseur dans le combat contre la corruption.

Dans le même temps, des états théâtres de troubles profonds, comme l'Afghanistan, l'Irak, le Myanmar, la Somalie et le Soudan, demeurent en bas de l'indice. *« Les pays ravagés par des conflits paient un lourd tribut à leur capacité à gouverner. Avec des institutions publiques paralysées ou non existantes, des individus se servent tels des mercenaires dans les ressources publiques et la corruption prospère »,* ajoute Huguette Labelle.

La bonne gouvernance commence chez soi

Ce sont les pays les plus pauvres qui souffrent le plus sous le joug de la corruption. Et au final, il est de leur responsabilité de s'attaquer au problème. Les notes faibles de l'IPC indiquent que les institutions publiques sont fortement compromises. La priorité est d'améliorer la transparence dans la gestion financière, de la

collecte des impôts aux dépenses publiques, de renforcer les procédures de contrôle et de mettre fin à l'impunité dont bénéficient les responsables corrompus.

Un système judiciaire professionnel et indépendant est également un élément clef pour mettre fin à l'impunité, pour renforcer l'état de droit et pour promouvoir la confiance du public, des bailleurs de fonds et des investisseurs. Si on ne peut pas compter sur les tribunaux pour traduire en justice les responsables corrompus ou pour aider à identifier et à recouvrer les avoirs obtenus illicitement, on ne pourra pas enregistrer de progrès contre la corruption.

«Pour les pays en voie de développement qui cherchent à renforcer la responsabilité des gouvernements, une autre stratégie fondamentale consiste à développer des partenariats avec la société civile et les citoyens. Les organisations de la société civile jouent un rôle central de surveillance: elles peuvent aider à stimuler la demande en faveur de réformes tout en apportant leur expertise sur les questions techniques », estime, pour sa part, Cobus de Swardt, directeur de Transparency International, avant de souligner que «force est de constater que de nombreux gouvernements prennent de plus en plus de mesures pour restreindre l'espace de fonctionnement de la société civile.»

De plus, beaucoup de pays sont incapables d'endosser seuls la responsabilité de mettre en œuvre des réformes. Dans les pays où historiquement les institutions publiques sont basées sur le népotisme plutôt que sur le mérite, toute réforme prend du temps et exige des investissements considérables en termes de ressources et d'assistance technique. En tant que bailleurs de fonds importants en matière d'aide au développement, les pays riches jouent un rôle moteur pour promouvoir une plus grande responsabilité et intégrité institutionnelle dans les pays dont le secteur public est victime des plus hauts niveaux de corruption. L'assistance technique est d'ailleurs une des dispositions clefs de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC).

La corruption: un problème aux racines mondiales

Les pays et territoires qui enregistrent les notes les plus élevées se trouvent en Europe, en Asie de l'Est et en Amérique du Nord. Leurs secteurs publics sont relativement dénués de corruption, aidés en cela par une stabilité politique, une réglementation bien ancrée en ce qui concerne les conflits d'intérêt et l'accès à l'information ainsi qu'une société civile libre d'exercer son droit de contrôle.

Mais la corruption des responsables publics de haut rang dans les pays pauvres comporte une dimension internationale qui implique les pays les mieux notés dans l'IPC. Les pots-de-vin sont surtout versés par les entreprises multinationales dont le siège social se trouve dans les pays les plus riches. Il est inacceptable que ces entreprises continuent de considérer la corruption dans les marchés à l'exportation comme une stratégie d'affaire légitime.

De plus, les centres financiers internationaux jouent un rôle pivot en autorisant les responsables corrompus à se déplacer, à trouver refuge et à investir leurs fonds accumulés de manière illicite. Ainsi, les financements off-shore ont été déterminants dans le pillage de millions de dollars dans les caisses des pays en voie de développement, comme au Nigeria ou aux Philippines, facilitant les comportements corrompus des dirigeants et l'appauvrissement de ceux qu'ils sont censés gouverner.

Akere Muna, vice-président de Transparency International, souligne que le recouvrement d'avoirs constitue un point sur les lesquels les pays développés peuvent agir: *«les critiques émises par les pays riches à l'égard de la corruption dans les nations pauvres sont crédibles tant que leurs institutions financières sont assises sur les biens vandalisés chez les peuples les plus pauvres du monde.»*

Dans de nombreux cas, l'identification et le recouvrement d'avoirs sont entravés par le blanchiment d'argent via des banques off-shore installées dans des juridictions où le secret bancaire est la norme. Les dispositions de la CNUCC prévoient l'amélioration de la coopération internationale, l'entraide judiciaire, des plans d'action pour le recouvrement d'avoirs ainsi que le développement de l'expertise juridique et technique pour les nations requérant le retour d'avoirs spoliés.

Pour de nombreux pays, le rapatriement des fonds est synonyme de procédures judiciaires lentes et détaillées. Pour Akere Muna *«en plus d'un financement juridique adéquat, il convient de simplifier les procédures de recouvrement. De même il faut accorder la plus haute priorité aux dispositions prévoyant que des institutions tierces agissent en tant que dépositaires légaux des fonds durant les procédures judiciaires.»*

Il est temps d'agir: recommandations prioritaires

En tant que problème mondial, dont les racines sont internationales, le combat contre la corruption exige de prendre des mesures sur un front global.

- Les pays en voie de développement doivent utiliser les fonds pour renforcer les institutions de gouvernance, guidées par des diagnostics et des stratégies nationales de développement, et renforcer l'intégrité et la prévention dans le cadre des programmes de réduction de la pauvreté.
- Il faut améliorer l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité du judiciaire pour renforcer la crédibilité des systèmes judiciaires des pays les plus pauvres. Non seulement les débats judiciaires doivent être libres de toute interférence politique, mais les juges eux-mêmes doivent être soumis à des règles disciplinaires limitant leur immunité et respecter des codes de déontologie pour veiller à ce que justice soit rendue. Un judiciaire propre et capable est essentiel si les pays en voie de développement veulent pouvoir gérer les requêtes d'autres états pour le recouvrement d'avoirs spoliés.
- Les gouvernements doivent prendre des mesures contre le blanchiment d'argent pour éradiquer les paradis fiscaux, ainsi que le prévoit la CNUCC. Les centres financiers internationaux les plus réputés devraient envisager des procédures rapides pour identifier, geler et rapatrier les produits de la corruption. Des dispositions précises en faveur des dépositaires légaux pour les fonds en litige sont essentielles.
- Les pays riches doivent réguler plus strictement leurs centres financiers. Parmi les moyens envisagés que peuvent prendre les pays riches pour lutter contre les facilitateurs de la corruption, citons : l'examen du rôle des sociétés de fiducie, les requêtes de clarification portant sur le droit de propriété véritable, le renforcement des dispositions contre le blanchiment d'argent.
- Les gouvernements des pays les plus riches doivent mettre en œuvre de la manière la plus stricte la Convention de l'OCDE contre la corruption qui criminalise la corruption des fonctionnaires étrangers. Le non respect des dispositions de la convention continue d'entraver les enquêtes et les poursuites relatives aux affaires de corruption.
- Les conseils d'administration des entreprises transnationales doivent non seulement introduire des codes efficaces de lutte contre la corruption mais également les appliquer et veiller à ce qu'ils soient respectés par leurs bureaux à l'étranger ainsi que leurs succursales.

###

Transparency International est l'organisation de la société civile à la tête de la lutte contre la corruption.

Note aux rédacteurs:

L'IPC est réalisé sous le contrôle du professeur Johann Graf Lambsdorff de l'université de Passau en Allemagne.

Le Rapport mondial sur la corruption 2007 de Transparency International, qui couvre la corruption dans les systèmes judiciaires, a été publié en mai 2007. Il est consultable et téléchargeable sur: <http://www.transparency.org/publications/gcr>

Contacts médias:

Jesse Garcia
 Gypsy Guillén Kaiser
 Tél.: +49-30-3438 20 662
 Fax: +49-30-3470 3912
ggkaiser@transparency.org
<http://www.transparency.org>

Transparency International Indice de Perceptions de la Corruption 2007

La note IPC fait référence à la perception du degré de corruption vu par les hommes d'affaires et les analystes-pays et s'étend de 10 (probité élevée) à 0 (très corrompu).

Rang du pays	Pays/Territoire	Note de l'IPC 2007	Intervalle de confiance*	Source utilisée**
1	Nouvelle Zélande	9.4	9.2 - 9.6	6
1	Danemark	9.4	9.2 - 9.6	6
1	Finlande	9.4	9.2 - 9.6	6
4	Singapour	9.3	9.0 - 9.5	9
4	Suède	9.3	9.1 - 9.4	6
6	Islande	9.2	8.3 - 9.6	6
7	Pays Bas	9.0	8.8 - 9.2	6
7	Suisse	9.0	8.8 - 9.2	6
9	Norvège	8.7	8.0 - 9.2	6
9	Canada	8.7	8.3 - 9.1	6
11	Australie	8.6	8.1 - 9.0	8
12	Luxembourg	8.4	7.7 - 8.7	5
12	Royaume Uni	8.4	7.9 - 8.9	6
14	Hong Kong	8.3	7.6 - 8.8	8
15	Autriche	8.1	7.5 - 8.7	6
16	Allemagne	7.8	7.3 - 8.4	6
17	Japon	7.5	7.1 - 8.0	8
17	Irlande	7.5	7.3 - 7.7	6
19	France	7.3	6.9 - 7.8	6
20	Etats-Unis	7.2	6.5 - 7.6	8
21	Belgique	7.1	7.1 - 7.1	6
22	Chili	7.0	6.5 - 7.4	7
23	Barbade	6.9	6.6 - 7.1	4
24	Sainte-Lucie	6.8	6.1 - 7.1	3
25	Uruguay	6.7	6.4 - 7.0	5
25	Espagne	6.7	6.2 - 7.0	6
27	Slovénie	6.6	6.1 - 6.9	8
28	Estonie	6.5	6.0 - 7.0	8
28	Portugal	6.5	5.8 - 7.2	6
30	Israël	6.1	5.6 - 6.7	6
30	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	6.1	4.0 - 7.1	3
32	Qatar	6.0	5.4 - 6.4	4
33	Malte	5.8	5.3 - 6.2	4

Professeur Dr. J. Graf Lambsdorff, de l'université de Passau (Allemagne), coordonne l'IPC pour Transparency International. Pour plus de détails sur la méthodologie, voir:

www.transparency.org/surveys/#cpi or www.icgg.org

Explanatory notes

*L'Intervalle de confiance fournit une échelle des valeurs possibles de la note de l'IPC. Ceci reflète la possible variation de la note d'un pays, en fonction de la précision de la mesure. Nominale, avec 5% de probabilité la note est au-dessus de cet intervalle et avec 5% elle se trouve en dessous. Cependant, surtout lorsque peu de sources (n) sont disponibles, la valeur estimée non-biaisée de la probabilité moyenne d'être dans cette intervalle de confiance est inférieur à 90%.

**Sources utilisées renvoie au nombre d'enquêtes réalisées pour évaluer la performance d'un pays. Au total, 14 enquêtes et analyses d'experts ont été utilisées avec un minimum de trois par pays pour inclusion dans l'IPC.

Rang du pays	Pays/Territoire	Note de l'IPC 2007	Intervalle de confiance*	Source utilisée**
34	Macao	5.7	4.7 - 6.4	4
34	Taiwan	5.7	5.4 - 6.1	9
34	Emirats arabes unis	5.7	4.8 - 6.5	5
37	Dominique	5.6	4.0 - 6.1	3
38	Botswana	5.4	4.8 - 6.1	7
39	Hongrie	5.3	4.9 - 5.5	8
39	Chypre	5.3	5.1 - 5.5	3
41	République tchèque	5.2	4.9 - 5.8	8
41	Italie	5.2	4.7 - 5.7	6
43	Malaisie	5.1	4.5 - 5.7	9
43	Corée du Sud	5.1	4.7 - 5.5	9
43	Afrique du sud	5.1	4.9 - 5.5	9
46	Costa Rica	5.0	4.7 - 5.3	5
46	Bhoutan	5.0	4.1 - 5.7	5
46	Bahreïn	5.0	4.2 - 5.7	5
49	Slovaquie	4.9	4.5 - 5.2	8
49	Cap Vert	4.9	3.4 - 5.5	3
51	Lettonie	4.8	4.4 - 5.1	6
51	Lituanie	4.8	4.4 - 5.3	7
53	Oman	4.7	3.9 - 5.3	4
53	Jordanie	4.7	3.8 - 5.6	7
53	Maurice	4.7	4.1 - 5.7	6
56	Grèce	4.6	4.3 - 5.0	6
57	Namibie	4.5	3.9 - 5.2	7
57	Seychelles	4.5	2.9 - 5.7	4
57	Samoa	4.5	3.4 - 5.5	3
60	Koweït	4.3	3.3 - 5.1	5
61	Cuba	4.2	3.5 - 4.7	4
61	Pologne	4.2	3.6 - 4.9	8
61	Tunisie	4.2	3.4 - 4.8	6
64	Bulgarie	4.1	3.6 - 4.8	8
64	Croatie	4.1	3.6 - 4.5	8
64	Turquie	4.1	3.8 - 4.5	7
67	Salvador	4.0	3.2 - 4.6	5
68	Colombie	3.8	3.4 - 4.3	7
69	Ghana	3.7	3.5 - 3.9	7
69	Roumanie	3.7	3.4 - 4.1	8
71	Sénégal	3.6	3.2 - 4.2	7
72	Maroc	3.5	3.0 - 4.2	7
72	Chine	3.5	3.0 - 4.2	9
72	Suriname	3.5	3.0 - 3.9	4
72	Inde	3.5	3.3 - 3.7	10
72	Mexique	3.5	3.3 - 3.8	7
72	Pérou	3.5	3.4 - 3.7	5
72	Brésil	3.5	3.2 - 4.0	7
79	Serbie	3.4	3.0 - 4.0	6
79	Géorgie	3.4	2.9 - 4.3	6
79	Grenade	3.4	2.0 - 4.1	3
79	Trinité-et-Tobago	3.4	2.7 - 3.9	4
79	Arabie Saoudite	3.4	2.7 - 3.9	4

Rang du pays	Pays/Territoire	Note de l'IPC 2007	Intervalle de confiance*	Source utilisée**
84	Bosnie-Herzégovine	3.3	2.9 - 3.7	7
84	Monténégro	3.3	2.4 - 4.0	4
84	Maldives	3.3	2.3 - 4.3	4
84	Jamaïque	3.3	3.1 - 3.4	5
84	Kiribati	3.3	2.4 - 3.9	3
84	Gabon	3.3	3.0 - 3.5	5
84	Swaziland	3.3	2.6 - 4.2	5
84	Thaïlande	3.3	2.9 - 3.7	9
84	Lesotho	3.3	3.1 - 3.5	6
84	Macédoine FYR	3.3	2.9 - 3.8	6
94	Madagascar	3.2	2.5 - 3.9	7
94	Sri Lanka	3.2	2.9 - 3.5	7
94	Panama	3.2	2.8 - 3.4	5
94	Tanzanie	3.2	2.9 - 3.4	8
98	Vanuatu	3.1	2.4 - 3.7	3
99	République dominicaine	3.0	2.8 - 3.3	5
99	Arménie	3.0	2.8 - 3.2	7
99	Liban	3.0	2.2 - 3.6	4
99	Mongolie	3.0	2.6 - 3.3	6
99	Algérie	3.0	2.7 - 3.2	6
99	Belize	3.0	2.0 - 3.7	3
105	Argentine	2.9	2.6 - 3.2	7
105	Djibouti	2.9	2.2 - 3.4	3
105	Albanie	2.9	2.6 - 3.1	6
105	Burkina Faso	2.9	2.6 - 3.4	7
105	Bolivie	2.9	2.7 - 3.2	6
105	Egypte	2.9	2.6 - 3.3	7
111	Moldavie	2.8	2.5 - 3.3	7
111	Erythrée	2.8	2.1 - 3.5	5
111	Guatemala	2.8	2.4 - 3.2	5
111	Rwanda	2.8	2.3 - 3.3	5
111	Iles Salomon	2.8	2.4 - 3.1	3
111	Mozambique	2.8	2.5 - 3.1	8
111	Ouganda	2.8	2.5 - 3.0	8
118	Mali	2.7	2.4 - 3.0	8
118	Malawi	2.7	2.4 - 3.0	8
118	São Tomé et Príncipe	2.7	2.4 - 3.0	3
118	Ukraine	2.7	2.4 - 3.0	7
118	Bénin	2.7	2.3 - 3.2	7
123	Guyana	2.6	2.3 - 2.7	4
123	Zambie	2.6	2.3 - 2.9	8
123	Comores	2.6	2.2 - 3.0	3
123	Nicaragua	2.6	2.3 - 2.7	6
123	Viêt-Nam	2.6	2.4 - 2.9	9
123	Mauritanie	2.6	2.0 - 3.3	6
123	Niger	2.6	2.3 - 2.9	7
123	Timor-Leste	2.6	2.5 - 2.6	3
131	Népal	2.5	2.3 - 2.7	7
131	Yémen	2.5	2.1 - 3.0	5
131	Philippines	2.5	2.3 - 2.7	9

Rang du pays	Pays/Territoire	Note de l'IPC 2007	Intervalle de confiance*	Source utilisée**
131	Burundi	2.5	2.0 - 3.0	7
131	Libye	2.5	2.1 - 2.6	4
131	Iran	2.5	2.0 - 3.0	4
131	Honduras	2.5	2.3 - 2.6	6
138	Pakistan	2.4	2.0 - 2.8	7
138	Ethiopie	2.4	2.1 - 2.7	8
138	Paraguay	2.4	2.1 - 2.6	5
138	Cameroun	2.4	2.1 - 2.7	8
138	Syrie	2.4	1.7 - 2.9	4
143	Gambie	2.3	2.0 - 2.6	6
143	Indonésie	2.3	2.1 - 2.4	11
143	Togo	2.3	1.9 - 2.8	5
143	Russie	2.3	2.1 - 2.6	8
147	Angola	2.2	1.8 - 2.4	7
147	Nigeria	2.2	2.0 - 2.4	8
147	Guinée-Bissau	2.2	2.0 - 2.3	3
150	Sierra Leone	2.1	2.0 - 2.2	5
150	Kazakhstan	2.1	1.7 - 2.5	6
150	Biélorussie	2.1	1.7 - 2.6	5
150	Zimbabwe	2.1	1.8 - 2.4	8
150	Côte d'Ivoire	2.1	1.7 - 2.6	6
150	Tadjikistan	2.1	1.9 - 2.3	8
150	Liberia	2.1	1.8 - 2.4	4
150	Congo	2.1	2.0 - 2.2	6
150	Equateur	2.1	2.0 - 2.3	5
150	Azerbaïdjan	2.1	1.9 - 2.3	8
150	Kenya	2.1	1.9 - 2.3	8
150	Kirghizistan	2.1	2.0 - 2.2	7
162	Bangladesh	2.0	1.8 - 2.3	7
162	Papouasie-Nouvelle-Guinée	2.0	1.7 - 2.3	6
162	Turkménistan	2.0	1.8 - 2.3	5
162	République centrafricaine	2.0	1.8 - 2.3	5
162	Cambodge	2.0	1.8 - 2.1	7
162	Venezuela	2.0	1.9 - 2.1	7
168	Laos	1.9	1.7 - 2.2	6
168	Guinée équatoriale	1.9	1.7 - 2.0	4
168	Guinée	1.9	1.4 - 2.6	6
168	République démocratique du Congo	1.9	1.8 - 2.1	6
172	Afghanistan	1.8	1.4 - 2.0	4
172	Soudan	1.8	1.6 - 1.9	6
172	Tchad	1.8	1.7 - 1.9	7
175	Ouzbékistan	1.7	1.6 - 1.9	7
175	Tonga	1.7	1.5 - 1.8	3
177	Haïti	1.6	1.3 - 1.8	4
178	Irak	1.5	1.3 - 1.7	4
179	Somalie	1.4	1.1 - 1.7	4
179	Myanmar	1.4	1.1 - 1.7	4

Sources pour l'indice de Transparency International de Perceptions de la Corruption 2007

Numéro	1	2	3
Abréviation	ADB	AFDB	BTI
Source	Banque asiatique de développement	Banque africaine de développement	Fondation Bertelsmann
Nom	Country Performance Assessment Ratings	Country Policy and Institutional Assessments (CPIA)	Indice de transformation de Bertelsmann
Année	2006/2007	2005/2006	2007/2008
Internet	http://www.adb.org/Documents/Reports/Country-Performance-Assessment-Exercise/IN76-07.pdf	http://www.afdb.org/portal/page?_pageid=293,158705&_dad=portal&_schema=PORTAL&focus_item=9912322&focus_lang=us	http://www.bertelsmann-transformation-index.de/11.0.html?&L=1
Qui était interrogé?	Equipes de pays, experts internes et externes à la banque	Equipes de pays, experts internes et externes à la banque	Equipes d'experts internes et externes et réseau de correspondants locaux
Sujet demandé	Corruption, conflits d'intérêt, détournement des fonds ainsi que des efforts et des accomplissements de lutte contre la corruption	Corruption, conflits d'intérêt, détournement des fonds ainsi que des efforts et des succès enregistrés dans la lutte contre la corruption	Capacité du gouvernement à sanctionner et à contenir la corruption
Nombre de réponses	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Couverture	26 pays/territoires	52 pays/territoires	125 pays/territoires

Numéro	4	5	6
Abréviation	CPIA	EIU	FH
Source	Banque mondiale (IDA et IBRD)	Economist Intelligence Unit	Freedom House
Nom	Country Policy and Institutional Assessments (CPIA)	Country Risk Service and Country Forecast	Nations in Transit
Année	2006/2007	2007	2007
Internet	http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTABOUTUS/IDA/0,,contentMDK:20933600~mnuPK:2626968~pagePK:51236175~piPK:437394~theSitePK:73154,00.html	www.eiu.com	http://www.freedomhouse.hu/index.php?option=com_content&task=view&id=84
Qui était interrogé?	Equipes de pays, experts internes et externes à la banque	Enquêtes d'experts	Enquêtes d'experts nés ou résidents dans leurs pays respectifs
Sujet demandé	Corruption, conflits d'intérêt, détournement des fonds ainsi que des efforts et des accomplissements de lutte contre la corruption	L'abus de l'office public pour le gain personnel ou celui du parti politique	Etendue de la corruption pratiquée par les gouvernements, selon la perception du grand public et les comptes-rendus médiatiques, ainsi que la mise en œuvre d'initiatives de lutte contre la corruption
Nombre de réponses	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Couverture	77 pays/territoires	166 pays/territoires	29 pays/territoires

Numéro	7	8	9
Abréviation	GI	IMD	
Source	Global Insight, anciennement World Markets Research Centre	IMD International, Suisse, World Competitiveness Center	
Nom	Country Risk Ratings	IMD World Competitiveness Yearbook	
Année	2007	2006	2007
Internet	http://www.globalinsight.com	www.imd.ch/wcc	
Qui était interrogé?	Enquêtes d'experts	Cadres supérieurs et intermédiaires, entreprises nationales et internationales	
Sujet demandé	Possibilité d'être confronté à des agents publics officiels corrompus, allant de la petite corruption administrative à la grande corruption politique.	Les pots-de-vin et la corruption existent/n'existent pas	
Nombre de réponses	Non applicable	Plus de 4000	
Couverture	203 pays/territoires	53 pays/territoires	55 pays/territoires

Numéro	10	11	12
Abréviation	MIG	PERC	
Source	Merchant International Group	Political & Economic Risk Consultancy	
Nom	Grey Area Dynamics	Asian Intelligence Newsletter	
Année	2007	2006	2007
Internet	www.merchantinternational.com	www.asiarisk.com/	
Qui était interrogé?	Equipes d'experts et réseau de correspondants locaux	Cadres d'affaires expatriés	
Sujet demandé	Corruption, allant des pots-de-vin aux ministres de gouvernement aux subornations payables aux « petits fonctionnaires »*	Quel est le degré de la gravité de la corruption dans le secteur public?	
Nombre de réponses	Non applicable	Plus de 1000	1476
Couverture	155 pays/territoires	15 pays/territoires	15 pays/territoires

Numéro	13	14
Abréviation	UNECA	WEF
Source	Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies	World Economic Forum
Nom	Rapport sur la gouvernance en Afrique	Global Competitiveness Report
Année	2005/2006	2006/2007
Internet	http://www.uneca.org/agr/	www.weforum.org
Qui était interrogé?	Enquête d'experts nationaux (entre 70 et 120 dans chaque pays)	Cadres supérieurs, entreprises nationales et internationales
Sujet demandé	"Contrôle de la corruption". Ceci comprend les aspects liés à la corruption dans le législatif, le judiciaire, l'exécutif et dans la collecte des impôts. Les aspects de l'accès à la justice et aux services de gouvernement sont également concernés	Paievements additionnels non-officiels ou pots-de-vin impliquant plusieurs départements gouvernementaux
Nombre de réponses	Environ 2800	Environ 11 000
Couverture	28 pays/territoires	125 pays/territoires

Foire aux questions (FAQ)

Indice de perceptions de la corruption (IPC) 2007 de Transparency International

Généralités

- Qu'est-ce que l'Indice de perceptions de la corruption?
- Comment la corruption est-elle définie dans le cadre de l'IPC ?
- Pourquoi l'IPC se fonde-t-il uniquement sur des perceptions ?

Méthode

- Combien de pays sont inclus dans l'IPC 2007 ?
- Pourquoi comprend-il de nouveaux pays?
- Quels pays pourraient être inclus dans les futurs IPC ?
- Quelles sont les sources de données de l'IPC ?
- À qui appartiennent les opinions prises en compte par les enquêtes utilisées dans l'IPC ?
- L'IPC est-il influencé par ses propres résultats des années précédentes ?
- La méthodologie de l'IPC 2007 a-t-elle changé ?
- Comment TI assure-t-il le contrôle de qualité de l'IPC ?

Interprétation de l'IPC

- Qu'est-ce qui importe le plus, le rang ou la note d'un pays ?
- Le pays ayant obtenu la note la plus faible est-il le pays le plus corrompu au monde ?
- Exemple : qu'indique le classement de la Somalie selon l'IPC 2007?
- Peut-on comparer les notes des pays inclus dans l'IPC 2007 avec celles des IPC antérieurs ?
- Vu l'importance (ou le manque) de réformes anti-corruption et la récente mise à jour de scandales de corruption, pourquoi le score d'un pays donné n'a-t-il pas changé davantage?

Changement dans les notes entre 2006 et 2007

- Quels pays ont vu leur note chuter de façon significative entre 2006 et 2007 ?
- Quels pays ont vu leur note s'améliorer de façon significative ?

Utilisation de l'IPC

- L'IPC est-il une mesure fiable du niveau de corruption perçu d'un pays ?
- L'IPC est-il une mesure fiable pour les décisions relatives à l'allocation de l'aide au développement ?

La lutte de Transparency International contre la corruption et l'IPC

- Comment l'IPC est-il financé ?
- Quelle est la différence entre l'IPC et le Baromètre mondial de la corruption (BMC) de TI ?
- Quelle est la différence entre l'IPC et l'Indice de corruption des pays exportateurs (IPCE) de TI ?

Généralités

Qu'est-ce que l'IPC ?

L'Indice de perceptions de la corruption de TI classe les pays en fonction du degré de corruption perçue dans les administrations publiques et la classe politique. C'est un indice composite, un sondage de sondages, faisant appel à des données sur la corruption tirées de sondages d'experts réalisés par divers organismes indépendants dignes de confiance. Il reflète des points de vue du monde entier, dont celui des experts qui résident dans les pays évalués. Johann Graf Lambsdorff, professeur d'université à Passau en Allemagne, est chargée d'établir l'IPC pour Transparency International.

Comment la corruption est-elle définie dans le cadre de l'IPC ?

L'IPC de TI concentre son attention sur la corruption dans le secteur public et définit la corruption comme l'abus d'une charge publique à des fins d'enrichissement personnel. Les sondages utilisés pour établir l'IPC posent des questions en rapport avec l'abus d'un pouvoir officiel dans un intérêt personnel (par exemple, la corruption d'agents publics, les pots-de-vin dans le cadre de marchés publics, le détournement des fonds publics) ou des questions qui sondent la fermeté des politiques de lutte contre la corruption, incluant de ce fait la corruption administrative et la corruption politique.

Pourquoi l'IPC se fonde-t-il uniquement sur des perceptions ?

Il est difficile d'évaluer les niveaux de corruption dans différents pays en se fondant sur des données empiriques rigoureuses, par exemple en comparant le montant des pots-de-vin et le nombre de poursuites judiciaires ou de procès. Dans ce cas par exemple, de telles données comparatives ne reflètent pas les niveaux réels de corruption, mais plutôt l'aptitude de l'appareil judiciaire et/ou des médias à dévoiler la corruption sévissant dans les pays. Une méthode solide pour rassembler des données comparatives consiste donc à se baser sur l'expérience et les perceptions de ceux et celles qui sont le plus directement confrontés aux réalités de la corruption dans un pays.

Méthode

Combien de pays sont inclus dans l'IPC 2006 ?

L'IPC 2007 classe 180 pays. En 2006, l'IPC comprenait 163 pays.

Pourquoi comprend-il de nouveaux pays?

Le changement de la couverture des pays de l'IPC 2006 provient de l'inclusion de trois nouvelles sources: le *Country Performance Assessment Ratings* de la Banque asiatique de développement, le *Country Policy and Institutional Assessments* de la Banque africaine de développement (Indicateur CPIA de la Banque mondiale) et *l'Indice de transformation* Bertelsmann. Cela a permis d'inclure les pays suivants: l'Afghanistan, le Cap-Vert, les Comores, Djibouti, la Guinée-Bissau, Kiribati, le Libéria, les Maldives, le Monténégro, Samoa, Sao Tomé et Príncipe, les îles Salomon, la Somalie, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Tonga et Vanuatu.

Quels pays pourraient être inclus dans les futurs IPC?

Les pays ou territoires ayant deux séries de données sont : Anguilla, Antigua et Barbuda, Aruba, les Bahamas, les Bermudes, les îles Caïman, Fidji, les états fédérés de Micronésie, les Antilles

néerlandaises, la Corée du Nord, la Palestine, Puerto Rico, Saint-Kitts-et-Nevis, Tuvalu et les îles Vierges (Etats-Unis). Pour tous les pays/territoires ci-dessus, il est nécessaire d'obtenir au moins un ensemble de données supplémentaires pour qu'ils soient inclus dans l'IPC.

Les pays ou territoires n'ayant qu'un seul ensemble de données sont : les Samoa américaines, Andorre, Brunei Darussalam, les îles Cook, la Guyane française, la Guadeloupe, Guam, le Kosovo, le Liechtenstein, les îles Marshall, la Martinique, la Réunion, les îles Turks et Caicos et les îles Vierges (RU). Pour tous les pays/territoires ci-dessus, il est nécessaire d'obtenir au moins deux ensembles de données supplémentaires pour qu'ils soient inclus dans l'IPC.

Quelles sont les sources de données pour l'IPC ?

L'IPC 2007 se fonde sur 14 enquêtes et sondages différents réalisés par 12 organismes indépendants. TI entend s'assurer que les sources utilisées sont de la plus haute qualité et que les enquêtes sont effectuées selon le plus grand niveau d'intégrité. Pour être retenues, les données doivent être bien documentées et suffisantes pour permettre de juger de leur fiabilité. Toutes les sources doivent fournir un classement des nations et doivent mesurer l'ampleur générale de la corruption. Cette condition exclut les enquêtes qui mélangent la corruption avec d'autres sujets, tels que par exemple, l'instabilité politique et le nationalisme.

Les données pour l'IPC ont été fournies gracieusement à TI. Certaines sources ne permettent pas la divulgation des données contribuées; d'autres sources sont d'accès public. Pour une liste complète des sources d'enquêtes, les détails des questions posées et le nombre de personnes interrogées, veuillez consulter les documents complets de la méthodologie de TI sur www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2007/methodology **ou** <http://www.ICGG.org>

A qui appartiennent les opinions prises en compte par les enquêtes utilisées dans l'IPC ?

L'expertise reflétée dans les notes d'IPC émane d'une entente des pratiques corrompues tenues par les personnes basées dans le monde industrialisé ainsi qu'en voie de développement. Les enquêtes sont effectuées auprès des milieux d'affaires et des analystes-pays. Les enquêtes utilisées par l'IPC emploient deux types d'échantillons, non-résidents et résidents. Il est important de noter que les points de vue des résidents se corrélaient bien avec ceux des experts non-résidents.

L'IPC est-il influencé par ses propres résultats des années précédentes ?

L'IPC de TI a obtenu une prééminence étendue dans les médias internationaux depuis sa première publication en 1995. Ceci a soulevé l'inquiétude que les jugements des participants pourraient être influencés par les données publiées par TI, ce qui présenterait un problème de circularité. Cette hypothèse a été mise en examen en utilisant une question de sondage posée auprès des dirigeants des milieux d'affaires autour du monde. D'après les résultats provenant de plus de 9000 réponses, la connaissance de l'IPC n'induirait pas les experts en matière d'affaires à «suivre le troupeau». La connaissance de l'IPC peut motiver les participants à déterminer leurs propres points de vue. Ceci indique fortement qu'il n'y a aucune circularité dans la présente approche.

La méthodologie de l'IPC 2006 a-t-elle changé ?

La méthodologie de l'IPC a changé cette année pour mieux intégrer les informations provenant des différentes sources de l'indice. L'IPC reconnaît et reflète désormais mieux les changements relatifs dans les notes des sources originales. Si au final, avec cette modification, les notes de l'IPC par pays donnent plus d'informations sur les changements intervenus depuis l'année passée, le classement des pays reste pratiquement inchangé.

Pour une description plus détaillée, voir le document sur la méthodologie de l'IPC sur www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2007/methodology **ou** sur <http://www.ICGG.org>

Comment TI assure-t-il le contrôle de qualité de l'IPC?

La méthodologie de l'IPC est passée en revue par un Comité consultatif d'indices se composant d'experts internationaux de grand renom dans les domaines de la corruption, de l'économétrie et des statistiques. Les membres du comité mettent en avant des suggestions pour améliorer l'IPC, mais la direction de TI prend les décisions finales liées à la méthodologie utilisée. La liste des membres de ce Comité et des organisations auxquelles ils sont affiliés peut être consultée sur http://transparency.org/policy_research/surveys_indices/about

Interprétation de l'IPC

Comment interpréter les notes?

L'IPC doit être interprété comme un classement de pays allant de 0 (très corrompu) à 10 (haute probité).

Qu'est-ce qui importe le plus, le rang ou la note d'un pays ?

Tandis que le classement permette à TI de créer un indice, la note d'un pays est une indication bien plus importante de la perception du niveau de corruption d'un pays. Le rang d'un pays peut changer simplement en raison de l'inclusion de nouveaux pays dans l'indice ou de l'absence d'autres

Le pays ayant obtenu la note la plus faible est-il le pays le plus corrompu au monde ?

Non. Le pays ayant la note la plus faible est celui où le niveau de corruption est perçu comme étant le plus élevé parmi les pays compris sur la liste. Il existe plus de 200 nations souveraines dans le monde, et le dernier IPC 200 classifie 180 d'entre elles. L'IPC ne fournit aucune information au sujet des pays qui n'y sont pas inclus.

Exemple : qu'indique le classement de la Somalie selon l'IPC 2007 ?

En Somalie la corruption a été perçue comme la plus élevée d'après l'IPC 2007. Ceci n'indique pas cependant que la Somalie soit le pays le plus corrompu ou que les Somaliens soient les personnes les plus corrompues. Tandis que la corruption reste l'un des plus grands défis à la bonne gouvernance, au développement et à la réduction de la pauvreté en Somalie, la grande majorité du peuple sont de simples victimes de la corruption. La corruption par un nombre limité de particuliers puissants et l'échec des dirigeants et des institutions à contrôler ou empêcher la corruption n'impliquent pas qu'un pays ou ses habitants soient plus corrompus.

Peut-on comparer les notes des pays inclus dans l'IPC 2007 avec celles des IPC antérieurs ?

L'Indice donne avant tout un aperçu des points de vue des milieux d'affaires et des analystes pays relatifs à l'année en cours ou dans les récentes années, et porte une attention moins prononcée aux tendances d'une année à l'autre. Toute comparaison faite avec les années antérieures devrait être uniquement fondée sur la note du pays et non pas sur son rang dans le classement, comme indiqué précédemment.

Le rang d'un pays peut changer d'une année sur l'autre en raison d'un changement de perception de la performance d'un pays ou d'un changement de l'échantillonnage et de la méthodologie utilisés pour l'IPC. La seule manière de comparer de manière fiable la note d'un pays sur une période donnée est de revenir aux sources individuelles d'enquêtes, chacune pouvant impliquer un changement d'évaluation.

Vu l'importance (ou le manque) de réformes anti-corruption et la récente mise à jour de scandales de corruption, pourquoi le score d'un pays donné n'a-t-il pas change davantage?

Il est souvent difficile d'améliorer la note de l'IPC sur une courte période de temps. L'IPC 2007 se fonde sur les données des deux dernières années liées à des perceptions qui peuvent avoir été formées il y a de cela plus longtemps encore. Cela signifie qu'un changement dans les perceptions de la corruption n'apparaîtrait dans l'Indice que sur de longues périodes.

Changement dans les notes entre 2005 et 2006

Quels pays ont vu leur note chuter le plus entre 2006 et 2007?

Les comparaisons d'une année sur l'autre sont problématiques, pour les raisons notées ci-dessus. Cependant, dans la mesure où des changements peuvent être retracés à des sources individuelles, des tendances peuvent être identifiées avec précaution. En termes de détériorations entre l'IPC de 2006 et celui de 2007, on peut noter les exemples de l'Autriche, du Bahreïn, de Belize, du Bhoutan, de la Jordanie, du Laos, de Macao, de Malte, de Maurice, du sultanat d'Oman, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de la Thaïlande. Dans ces cas, les changements ont en fait pris place au cours des deux dernières années.

Quels pays ont vus leur note s'améliorer le plus?

En respectant la même prudence, sur la base de données provenant de sources continuellement utilisées par l'indice des améliorations peuvent être observées de 2006 à 2007 pour le Costa Rica, la Croatie, Cuba, la République tchèque, la Dominique, l'Italie, la Macédoine, la Namibie, la Roumanie, les Seychelles, l'Afrique du Sud, le Suriname et le Swaziland.

Utilisation de l'IPC

L'IPC est-il une mesure fiable du niveau de corruption perçu du pays?

L'IPC est un outil solide pour mesurer la perception de la corruption. En tant que tels, l'IPC a été examiné et utilisé de manière étendue par les universitaires et analystes. La fiabilité de l'IPC diffère cependant selon les pays. Les pays ayant un nombre élevé de sources et dont les évaluations fournies par les sources ne diffèrent que faiblement (indiquées par un intervalle de confiance restreint) donnent une plus grande fiabilité en termes de leurs notes et classement ; il en va de même pour l'inverse.

L'IPC est-il une mesure fiable pour les décisions relatives à l'allocation de l'aide au développement?

Quelques gouvernements ont cherché à employer les notes de corruption pour déterminer à quels pays accorder de l'aide ou pas. TI n'encourage pas à ce que l'IPC soit utilisé de cette façon. Les pays étant perçus comme très corrompus ne peuvent pas être mis à l'écart – c'est ceux-là tout particulièrement qui ont le plus grand besoin d'aide afin d'émerger de la spirale de corruption-pauvreté. Si on pense qu'un pays est corrompu, ceci devrait servir de signal aux donateurs que l'investissement est nécessaire dans des approches systémiques pour combattre la corruption. Si les bailleurs de fonds ont l'intention de soutenir des projets de développement majeurs dans des pays perçus comme corrompus, ils devraient porter une attention particulière aux signes avant-coureurs et s'assurer que les processus appropriés de contrôle de la corruption sont mis en place.

La lutte de Transparency International contre la corruption et l'IPC

Comment l'IPC est-il financé?

Transparency International est financé par diverses agences gouvernementales, fondations internationales et corporations, dont l'aide financière rend l'IPC possible. Un soutien additionnel aux instruments de mesure de TI est fourni par Ernst & Young. TI n'endosse pas la politique d'une entreprise en acceptant son soutien financier et n'implique aucun de ses supporteurs financiers dans la gestion de ses projets. Pour de plus amples informations sur le financement de TI, veuillez visiter http://www.transparency.org/support_us

Quelle est la différence entre l'IPC et le Baromètre Mondial de la Corruption (BMC) de TI ?

L'IPC évalue la perception d'experts des niveaux de corruption dans le secteur public à travers les pays tandis que le Baromètre Mondial de la Corruption (voir http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/gcb) s'intéresse aux attitudes du grand public envers la corruption et les expériences liées à la corruption parmi le grand public.

Quelle est la différence entre l'IPC et l'Indice de Corruption des Pays Exportateurs (ICPE) de TI ?

L'IPC indique les niveaux généraux de corruption des pays, alors que l'ICPE se concentre sur la propension des entreprises originaires des principaux pays exportateurs à verser des pots-de-vin à l'étranger – créant ainsi le «côté de l'offre» de la corruption. L'ICPE le plus récent a été rendu public en octobre 2006 et peut être consultable à l'adresse suivante: http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/bpi

Quelle est la différence entre le Rapport mondial sur la corruption et l'IPC?

L'Indice de perceptions de la corruption de TI classe les pays en fonction du degré de corruption perçue dans les administrations publiques et la classe politique. Le Rapport mondial sur la corruption présente une analyse en profondeur de l'état de la corruption dans le monde. Le rapport rassemble des contributions d'experts et de militants qui analysent les questions liées à la problématique de la corruption dans un secteur spécifique, qui présentent une vue d'ensemble des tendances de la corruption et des questions connexes, et qui met en valeur les dernières conclusions concernant la corruption et les réformes pour lutter contre la corruption. Le dernier en date des Rapports mondiaux sur la corruption a été publié en mai 2007 et s'intéresse à la corruption dans les systèmes judiciaires (il peut être téléchargé à partir de l'adresse suivante: http://www.transparency.org/publications/gcr/download_gcr)

Additional technical information:
Prof. Dr Johann Graf Lambsdorff
Passau University, Germany
Tel: +49 851 509 2551
jlambsd@uni-passau.de

Alt Moabit 96,
10559 Berlin, Germany
Tel: +49-30-3438 2045/19
Fax: +49-30-3470 3912

Note méthodologique

Indice de perceptions de la corruption (IPC) 2007 de Transparency

1. L'IPC rassemble des données de sources qui couvrent les deux dernières années écoulées (pour 2007, l'IPC comprend les enquêtes réalisées en 2007 et en 2006)
2. L'IPC 2007 est calculé en utilisant les données provenant de 14 sources différentes émanant de 12 institutions indépendantes. Chaque source mesure le niveau de corruption (fréquence et/ou montant des pots-de-vin) dans les secteurs public et politique et toutes les sources fournissent un classement des pays, en d'autres termes, comprennent une évaluation de multiples pays.
3. Pour les sources de l'IPC constituées d'enquêtes et pour lesquelles une même enquête couvre plusieurs années, les données pour les deux dernières années sont incluses afin de fournir un effet d'atténuation.
4. Pour les sources qui consistent en des scores attribués par des experts (agences d'évaluation des risques/analyses-pays), seule la plus récente itération de l'évaluation est incluse car les scores sont généralement approuvés par un groupe de pairs et changent peu d'une année sur l'autre.
5. L'évaluation du niveau de corruption dans les pays est réalisée par des experts du pays, résidents et non-résidents, (pour l'IPC 2007, il s'agit des sources suivantes: ADB, AFDB, BTI, CPIA, EIU, FH, MIG, UNECA et GI); et les représentants des milieux d'affaires résidents qui évaluent leur propre pays (pour l'IPC 2007, il s'agit des sources suivantes: IMD, PERC, et WEF).
6. Pour déterminer la valeur moyenne d'un pays, on procède à un étalonnage par le biais de la méthode des percentiles. On utilise pour cela les classements des pays établis par chacune des sources individuelles. Cette méthode est utile pour combiner des sources dont la distribution est différente. S'il est vrai qu'on perd quelques informations par cette technique, en revanche, elle permet à toutes les notes de rester à l'intérieur des limites de l'IPC, à savoir entre 0 et 10.
7. On réalise alors une bêta-transformation des notes. Cela accroît l'écart type parmi l'ensemble des pays de l'IPC et évite le processus par lequel la technique des percentiles donne des résultats dans un écart type inférieur d'année en année.
8. Ensuite, pour déterminer le score d'un pays, on fait la moyenne de toutes les valeurs d'un pays.
9. Le score et le rang de l'IPC sont accompagnés du nombre des sources, de l'intervalle plus haut/plus bas, de l'écart type et de l'intervalle de confiance pour chaque pays.
10. L'intervalle de confiance est déterminé par une technique d'inférence statistique basée sur une succession de rééchantillonnages. Un intervalle de confiance de 90% est ensuite établi pour lequel la note est au dessus de cet intervalle avec une probabilité de 5% et au dessous de cet intervalle avec une probabilité de 5%.
11. Les études montrent que la probabilité de recouvrement pour l'intervalle de confiance est inférieure à sa valeur nominale de 90%. La précision des estimations des intervalles de confiance s'accroît avec l'élévation du nombre de sources: 65,3% pour trois sources; 73,6% pour quatre sources, 78,4% pour cinq sources, 80,2% pour six sources et 81,2% pour sept sources.
12. La fiabilité générale des données est démontrée par la corrélation élevée entre les sources. A cet égard, on utilise le coefficient de corrélation de rangs de Pearson et Kendall, dont les résultats moyens sont respectivement de 0,77 et 0,62